

Communiqué de Presse

TYPHON ET MINES AURIZON SIGNENT UNE CONVENTION D'OPTION DE 27 MILLIONS \$ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROPRIÉTÉ FAYOLLE ET ENGAGE MGI SECURITIES À TITRE DE PLACEUR POUR COMPTE POUR UN PLACEMENT PRIVÉ

Laval, Canada 18 mai 2010 - **Exploration Typhon Inc (Typhon) (Bourse de Croissance TSX : TYP) a le plaisir d'annoncer** qu'elle a signé une convention d'option (l'entente) avec **Les Mines Aurizon Ltée (Aurizon) pour le développement, au cœur des projets miniers de l'Abitibi, de sa propriété aurifère Fayolle** qu'elle détient à 100%. Cette entente porte sur une option en vue d'acquérir jusqu'à 65% d'intérêt sur le projet par **un investissement en travaux d'exploration de 25 millions de dollars (Can) et d'un placement privé totalisant 2 000 000 \$ (Can) sur une période de trois ans.**

Terme de l'entente :

La première option donne à Aurizon l'opportunité d'acquérir une participation de 50% dans le projet Fayolle en effectuant un total de 10 millions de dollars en dépenses d'exploration sur une période de 4 ans, dont un montant de 3 500 000 \$ au cours des 2 premières années, représentant un engagement ferme et en souscrivant sur une période de trois ans à un placement composé d'actions ordinaires de Typhon pour un produit brut de 2 000 000 \$, en 4 tranches égales de 500 000 \$, dont le premier million est un engagement ferme d'Aurizon.

Suite à l'exercice de la première option, Aurizon aura la possibilité, sur une période de 2 ans, d'acquérir un intérêt additionnel de 15% dans le projet en fournissant une étude de faisabilité à Typhon ou en engageant sur le projet des dépenses d'exploration supplémentaires jusqu'à concurrence de 15 millions de dollars, dans ce cas, Aurizon pourra acquérir un intérêt additionnel de 1% dans le projet pour chaque tranche de 1 000 000 \$ en dépenses d'exploration engagées, pour un maximum d'intérêt supplémentaire de 15%.

Au cours de la période couvrant la première option, Exploration Typhon supervisera les opérations, avec Ressources Lutsvisky Inc, en qualité de gérant de projet. Suite à l'acquisition d'une participation initiale de 50%, Aurizon deviendra le gérant du projet s'il choisit d'exercer la deuxième option. Les parties ont convenu de la création d'un comité technique pour examiner et approuver les programmes et budgets d'exploration au cours de l'option.

Cette entente couvre la propriété Fayolle (39 titres miniers détenue à 100% par Typhon, 1373 hectares) et l'option sur Aiguebelle-Goldfields (6 titres miniers optionnés à 51% par Typhon et 49% par Mines Agnico-Eagle Limitée, 254 hectares, sujet à l'approbation de Mines Agnico-Eagle Limitée), situés dans les Cantons de Clericy, Aiguebelle et Destor.

Cette entente est sujette aux conditions usuelles pour ce type de transaction, incluant l'approbation des autorités réglementaires. La souscription initiale par Aurizon pour un montant total de 500 000 \$ sera complétée 5 jours ouvrables après la réception de l'approbation des autorités réglementaires. Ce placement consiste en 609 756 unités à un prix de 0.82 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription d'une durée de 18 mois permettra à son porteur de souscrire à une action au prix de 1.25 \$ l'action suivant la date de clôture ou expirant au 21^e jour suivant la réception d'un avis l'avisant que le titre a transigé pendant 10 jours de bourse consécutifs à un prix égal ou supérieur à 1.75\$ l'action. En vertu de la réglementation applicable en matière de valeurs mobilières et des politiques de la Bourse de croissance TSX, tous les titres de ce placement privé sont assujettis à une période de détention obligatoire de 4 mois.

M. David Mc Donald, Président et Chef de la direction de Typhon commente ainsi la transaction :

«Nous sommes heureux de conclure cette entente et enthousiastes à l'idée de bénéficier de l'expertise et du professionnalisme de l'équipe des Mines Aurizon Ltée pour le développement du projet Fayolle afin d'augmenter le potentiel aurifère de la propriété.»

LE PLACEMENT PRIVÉ AVEC MGI SECURITIES INC.

Exploration Typhon Inc a le plaisir d'annoncer qu'elle a signé une entente avec **MGI Securities Inc.** de Toronto, à titre de placeur pour compte afin de compléter un placement privé.

Le placement privé consiste en une offre d'un maximum de 5 000 000 d'unités au prix de 0.82 \$ l'unité pour un maximum de 4 100 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription d'une durée de 18 mois permettra à son porteur de souscrire à une action au prix de 1.25 \$ l'action suivant la date de clôture ou expirant au 21^e jour suivant la réception d'un avis l'avisant, que le titre a transigé pendant 10 jours de bourse consécutifs à un prix égal ou supérieur à 1.75\$ l'action. En vertu de la réglementation applicable en matière de valeurs mobilières et des politiques de la Bourse de croissance TSX, tous les titres de ce placement privé sont assujettis à une période de détention obligatoire de 4 mois. Ce financement est sujet à l'approbation de la Bourse de Croissance TSX.

La Société paiera à MGI la somme de 15,000 \$ (non remboursable) et une commission (la «Commission») égal à 8% du produit du placement. De plus l'agent recevra des bons de souscriptions non transférables qui lui permettront de souscrire à un nombre d'unités égal à 10% du nombre d'unités émises dans le cadre du placement, exerçables pour une période de 18 mois suivant la clôture de l'offre à un prix de 0.82 \$ l'unité. L'agent a aussi l'option à sa seule discrétion de demander le paiement total ou partiel de la commission payable lors du placement sous forme d'unité lors de la clôture du placement. La clôture du placement est prévue pour avant le 15 Juin 2010.

Le montant du placement privé sera employé par la compagnie sur les différents projets d'exploration et pour le fond de roulement général de la société.

A propos de MGI Securities Inc.

MGI Securities Inc est un courtier en valeurs mobilières canadienne offrant des solutions professionnelles de gestion pour les investisseurs individuels, une gamme complète de services spécialisés pour les investisseurs institutionnels, corporatif et des services d'avisers corporatifs pour les émetteurs, y compris les fusions et acquisitions, financement en équité, restructuration d'entreprises, financements structurés, service de recherche et des services d'évaluation d'entreprises. MGI est basée à Toronto avec des bureaux à Winnipeg, Saskatoon, Calgary et London, en Ontario. MGI est un membre de l'OCRCVM et est une filiale de Jovian Capital Corporation (TSX: JOV). MGI a environ 1,1 milliard \$ d'actifs.

Pour plus d'information: John A. McMahon
Service Investissement
MGI Securities
(416) 777-5178
jmcmahon@mgisecurities.com

À propos de Typhon :

Le contexte métallogénique du projet Fayolle est favorable à la mise en place de minéralisation de type porphyre aurifère. Les zones minéralisées sur le Gîte Fayolle sont distribuées le long d'un important corridor de cisaillement d'environ 2,5 km de long par 1 km de large tout en demeurant ouvert en profondeur. La propriété contient des ressources minérales inférées totalisant 113 000 onces d'or, délimitées à ce jour jusqu'à 100 mètres de profondeur sur la propriété Fayolle avec une teneur de 1,6 grammes d'or par tonne en utilisant une teneur de coupure de 0,5 grammes par tonne (Référence: «Évaluation des ressources minérales du gîte Fayolle – Rapport Technique 43-101» daté du 21 Février, 2007, disponible sur SEDAR). **Des intervalles riches en or de l'ordre de 10 à 40 gramme ont été intersectés sur des distances par forage entre 3 et 30 mètres. Typhon estime qu'un éventuel développement minier sur la propriété Fayolle se traduira par un faible coût dû au fait de son emplacement stratégique.**

Une campagne de sondage d'environ 25 000 mètres avec 4 foreuses est planifiée et devrait débuter prochainement.

Afin d'augmenter les ressources sur le Gîte Fayolle deux foreuses y seront affectés, quand aux deux autres foreuses, elles travailleront sur des cibles prioritaires le long d'un corridor de 2,5 Km. (Voir carte).

Typhon mise sur l'excellent potentiel minéral et le climat d'investissement favorable au Québec pour le développement de nouveaux gisements d'or de classe mondial et est fier de compter sur des partenaires renommés tel que Mines Agnico-Eagle Limitée, MGI Securities Inc. et Mines Aurizon Ltée. Leur appui ainsi que celui de ses 2 197 investisseurs (détenant 13 496 120 actions émises et en circulation) contribuent de façon importante au succès de la société.

M. Robert Gagnon, Géo. (OGQ), Personne qualifiée selon les standards de l'instrument national 43-101, et M. Daniel Gaudreault ont supervisé la préparation de ce communiqué de presse.

Les actions ordinaires de Exploration Typhon sont inscrites à la Bourse de croissance TSX sous le symbole « TYP ».

Contact et Information

Robert Gagnon, geo. Administrateur
 Tel : 819.860.2621
 David Mc Donald, Président et Chef de la Direction
 Tél.: 450.622.4066 – Téléc.: 450.622.4337
 Sans frais 1.877.622.4004
info@explorationtyphon.com
www.explorationtyphon.com

TSX-V : TYP

Ce communiqué de presse peut contenir des assertions prospectives, au sens de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Rien ne peut assurer que ces assertions s'avéreront justes ; par conséquent, le lecteur est averti qu'un écart peut survenir entre les résultats effectifs et les résultats prévisionnels. La Bourse de Croissance TSX n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou l'exactitude du présent communiqué de presse.

-30-

